

Annonce préalable de l'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

de Schmolz + Bickenbach AG, Wil SG et de Gebuka AG, Neuheim ZG

pour toutes les

actions nominatives Swiss Steel SA, CH-Emmen LU

de CHF 10 nominal en mains du public

Les sociétés Schmolz + Bickenbach AG, Wil SG, une filiale à 100% de la Société en commandite Schmolz + Bickenbach, Dusseldorf (Allemagne), et Gebuka AG, Neuheim ZG, agissant de concert ont l'intention – conformément aux articles 7 & ss. de l'Ordonnance de la Commission des OPA sur les offres publiques d'acquisition - de présenter probablement à fin juin 2003 une offre publique d'acquisition pour toutes les actions nominatives Swiss Steel SA, Emmen LU („Swiss Steel“), de CHF 10 nominal se trouvant en mains du public. Schmolz + Bickenbach AG, Wil SG, et Gebuka AG, Neuheim ZG, se réservent expressément le droit de soumettre l'offre par l'intermédiaire d'une nouvelle société commune à créer avant la publication de l'offre d'acquisition sous la raison sociale provisoire «SBGE Stahl Holding AG » et avec siège statutaire prévu à Bronschhofen SG.

Les principales modalités suivantes sont prévues pour l'OPA :

Avant-propos	Le 25 mai 2003, Schmolz + Bickenbach AG, Wil SG, et Gebuka AG, Neuheim ZG, agissant pour compte de SBGE Stahl Holding AG en voie de création, ont conclu un contrat d'achat avec Credit Suisse, Zurich, et UBS SA, Zurich, par lequel elles ont acquis des banques susmentionnées un total de 6'958'242 actions nominatives de Swiss Steel, correspondant à 50.52% du capital-actions de Swiss Steel. L'exécution de cet achat ainsi que l'OPA dépendent des conditions mentionnées sommairement ci-après sous « Conditions ».
Prix d'acquisition	CHF 3.50 (sous déduction du droit de timbre et de la taxe de bourse) par action nominative Swiss Steel de CHF 10 nominal
Prospectus de l'offre	Le prospectus de l'offre sera probablement publié à fin juin 2003 dans les mêmes médias que cette annonce préalable.
Durée de l'offre	L'offre sera probablement ouverte pendant 20 jours de bourse. L'offrant se réserve le droit de prolonger la durée de l'offre. Si les conditions figurant ci-après sont remplies, un délai supplémentaire de dix jours de bourse est prévu.
Conditions	<p>Il est prévu de soumettre l'offre aux conditions suivantes :</p> <p>Les autorités compétentes en Suisse et à l'étranger (en particulier les autorités de contrôle de la concurrence en Suisse et à l'étranger et les autorités compétentes en Suisse selon la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, LFAIE) accordent les autorisations, les exemptions et/ou les dispenses nécessaires à l'offrant sans exigences fondamentales ou conditions substantielles.</p> <p>L'offrant se réserve le droit de renoncer tout ou partiellement à la satisfaction de l'une ou de plusieurs des conditions susmentionnées et à révoquer l'OPA en cas de non-satisfaction de l'une ou de plusieurs des conditions susmentionnées.</p>

Zurich, le 26 mai 2003

Banque Sarasin & Cie SA

	Valeur	ISIN	Symbole SWX
Action nominative Swiss Steel	579'566	CH 000 579 566 8	STLN